



31 rue de la Gravière 63100 CLERMONT-FERRAND

Association loi de 1901 n° 16749 – J.O. du 12 février 1997 - nouveau n°: W632005062
*Reconnue Association de bienfaisance – Arrêté Préfectoral du 17 octobre 2000,
prorogé le 30/01/2006 par arrêté n°06/00503.*

courriel : association.anditoit@wanadoo.fr - site web : <http://www.anditoit.org>

DOSSIER de PRÉSENTATION

pour

UN CONCERT DE PRESTIGE

**Thierry ESCAICH, Orgue
Romain LELEU, Trompette**

SOMMAIRE

- ANDITOIT : Qui sommes nous ? page 3
- Que pouvez-vous faire pour ANDITOIT ? page 4
- Vivre avec un Handicap mental page 5
- Pourquoi le mécénat vers le handicap..... page 6
- Le concert page 7
- Thierry ESCAICH page 8
- Romain LELEU..... page 9
- Location, vente de billets et partenaires page 10
- Contacts presse page 11

QUI SOMMES NOUS ?

L'Association de parents "ANDITOIT" a été créée en janvier 1997, déclarée en Préfecture et publiée au Journal Officiel le 12 février 1997. Elle a été reconnue comme Association de Bienfaisance par arrêté préfectoral du 17 octobre 2000, prorogé le 30/01/2006.

ANDITOIT a créé et gère à Clermont-Ferrand deux résidences pour 24 personnes handicapées mentales, travailleurs en Centre d'Aide par le Travail :

- **La résidence "Maison des Jardins"**, située 5 allée des Jardins a ouvert ses portes aux résidents le 2 mai 2002.
- **La résidence "Maison des Remparts"**, située 31 rue de la Gravière est ouverte depuis le 30 septembre 2002.

Le but premier de ces résidences est de permettre à des adultes handicapés mentaux de quitter leur famille pour s'insérer dans une structure où leur hébergement sera assuré après la disparition de leurs parents. De même, le maintien ou l'amélioration de leur autonomie dans la vie courante est l'objet d'un suivi particulier.

Ces structures d'accueil ont reçu une autorisation de création du Conseil Général du Puy de Dôme qui prend en charge la rémunération des personnels. Elles fonctionnent 335 jours par an.

Il existe dans ces résidences des parties communes à tous les locataires (cuisines, salons et salles de séjour, salle à manger et pièces administratives ou de surveillance, etc...), dont l'aménagement a été pris en charge par l'Association grâce à des opérations de mécénat d'entreprise et des dons de particuliers.

Les recettes de manifestations occasionnelles (concerts, séances théâtrales, ...) nous aident à améliorer les conditions de prise en charge des personnes handicapées mentales en facilitant leur autonomie et leur intégration dans les milieux socioculturels, sportifs, associatifs, de leurs quartiers de résidences.

*NB : * De nombreux articles de presse sur l'association, ses buts et ses réalisations sont parus dans le journal "La Montagne", dans des revues mutualistes.*

** La "Maison des Jardins" a fait l'objet d'un reportage de "Clermont 1^{ère}" en janvier 2005.*

** La revue "Clermont Demain" a consacré un article à ANDITOIT dans son numéro de juin 2008.*

** La "Maison des Remparts" a fait l'objet d'un grand reportage de FR3 Rhône-Alpes-Auvergne en Avril 2009.*

Le 5 novembre 2010, le président a présenté ANDITOIT sur l'antenne de Clermont Première (interview visible sur le site de Anditoit).

Pour son action auprès des personnes handicapées mentales depuis de très nombreuses années, et pour la création de ces deux structures innovantes pour leur hébergement, le Président de l'Association a fait l'objet d'une nomination au titre de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR ANDITOIT ?

Nous sommes à la recherche de financements pour deux actions :

- Nous assumons nous-mêmes l'hébergement d'une partie des vacances des résidents handicapés mentaux de nos résidences et nous participons financièrement à celui-ci. Aucune aide ne nous est apportée pour la période de fermeture annuelle des établissements.
- À court terme, nous devons créer un service complémentaire à notre activité d'hébergement pour prendre en charge les personnes dont la capacité de travail diminuée ne leur permet plus une activité à temps plein dans un établissement de travail (ESAT).

Un tel Service d'Accueil de Jour (SAJ) est nécessaire pour conserver aux personnes handicapées une autonomie durement acquise. Il ne peut, en effet, être question de les voir intégrer des maisons de retraite ne correspondant pas à leur réel besoin.

Des renseignements complémentaires sur l'action de ANDITOIT, sur ses réalisations et ses projets peuvent vous être fournis sur demande (voir la rubrique contact).

NOS RESSOURCES

Les ressources directes d'ANDITOIT sont limitées et sont le résultat des dons de particuliers ou d'entreprises que nous recevons et des recettes de manifestations occasionnelles.

- Depuis 1998, il est organisé une fois par an, à La Roche Blanche, une séance théâtrale avec la troupe de comédiens amateurs "Au plaisir des mots" du Centre de Loisirs de Cournon.
- Une autre troupe de théâtre amateur "les Uns Parfaits" de Cébazat s'est déjà produite pour nous plusieurs fois à Clermont-Ferrand et Gerzat.
- L'inauguration de nos résidences a vu, en 2002, se produire la Chorale "La Viva" de Clermont, ainsi que l'orchestre "Tétrás Lyre" de Chambéry. Cette formation est composée de Personnes Handicapées Mentales.
- En 2006, le Quatuor de musique de chambre "Odyssée", (Marta Petrlikova, 1^{er} Violon; Zdenek Petrlik, 2^e Violon; Isabelle Hernaiz, Alto; Jean-Marie Trotereau, Violoncelle) s'est produit pour nous aider.
- Cette aide bénévole s'est renouvelée en novembre 2008, avec la participation d'un clarinettiste de grande renommée : Nicolas BALDEYROU.
- Ce concert annuel, aujourd'hui dénommé "Rendez-vous Musical Montferrandais" a vu sa 3^{ème} édition le 22 novembre 2009, avec la participation du Hautboïste David WALTER.
- En 2010, un grand concert exceptionnel a réuni, pour des œuvres jouées en commun l'Orchestre d'Auvergne et l'orchestre "Tétrás Lyre" de Chambéry.
- En 2011, le 5^{ème} Rendez-vous Musical Montferrandais a permis d'admirer deux jeunes élèves de CNSM de Paris, David Petrlik, violon et John Blanch, piano.

Toutes ces manifestations ont toujours reçu un accueil favorable et le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand et du Conseil Général, ainsi que des villes de Cébazat, Gerzat et La Roche Blanche. Concernant le "Rendez-vous Musical Montferrandais" le nombre de spectateurs est, depuis 2006 en constante progression, signant l'intérêt du public mélomane pour ces concerts.

VIVRE AVEC UN HANDICAP MENTAL

Une personne handicapée mentale est une personne à part entière, à la fois ordinaire et singulière. Elle est ordinaire car elle a les mêmes besoins que chacun de nous, et elle dispose des droits de tous. Elle est singulière, car elle est confrontée à des difficultés qui lui sont propres et qui résultent d'une déficience intellectuelle permanente (génétique, congénitale, accidentelle, ...)

Le handicap mental entraîne des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision.

Les droits de tous : L'accès à la culture en fait partie. L'est-il aussi pour les personnes handicapées mentales ? La réponse est bien sûr "oui", mais qu'en est-il dans la réalité ? Or, nous savons tous que la pratique culturelle est un fantastique support d'expression, d'épanouissement, et de développement des compétences. Elle l'est encore plus pour les personnes en situation de handicap.

LA DEMARCHE ARTISTIQUE COMME LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL.

Quels sont les apports de la démarche artistique en termes de construction personnelle ?

L'Art contribue au lien social. En effet, il est important de ne pas se sentir exclu de la société et un des points d'ancrage pour en faire partie est la participation à la vie culturelle. Ainsi familles, enseignants, professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux doivent saisir les occasions de sorties ou de participations aux événements culturels (concerts, expositions, fêtes et festivals ..)

C'est aussi un enrichissement personnel. La vie prend du sens quand nous sentons que nous devenons acteurs de notre développement personnel. Cela peut se traduire par une recherche de "nourriture" culturelle : plaisir de pouvoir retrouver ou découvrir des œuvres littéraires, musicales, plastiques. Ce plaisir se trouve où que nous soyons : chez soi (radio, télévision) ou à l'extérieur.

Cela peut être un engagement personnel avec le plaisir de s'atteler seul ou parmi d'autres à une tâche artistique.

L'Art peut créer un espace de valorisation personnelle. Le désir d'être reconnu constitue un moteur d'engagement. Or, l'ultime étape de la démarche artistique est celle de la présentation de son travail. Avec la concrétisation de cette démarche (expositions, spectacles, publications...) la personne handicapée mentale se sent écoutée, reconnue.

La démarche artistique participe à la construction de l'identité par le développement de l'imaginaire, l'expression de sa sensibilité et de ses émotions, la prise de confiance.

La dimension expressive de cette démarche mobilise différents registres (esthétique, affectif, imaginaire). La personne handicapée peut ainsi canaliser et accéder à une meilleure maîtrise des affects.

Quels sont les apports de la démarche artistique en termes d'apprentissage ?

La démarche artistique ou culturelle constitue un levier pour le développement de nombreuses capacités : l'attention, la mémorisation, la motricité, les capacités sensorielles et perceptives, le repérage spatio-temporel, l'abstraction et la conceptualisation ainsi que l'autonomisation.

Sont ainsi mises en œuvres des opérations cognitives qui évoluent, s'affinent au fur et à mesure de l'activité. La personne peut identifier, classifier, comparer, ordonner, coordonner, employer des stratégies. Grâce à cette démarche, les acquis peuvent être transférés dans les autres moments et actes de la vie de la personne handicapée mentale.

Ref : guide UNAPEI, accès aux pratiques culturelles et artistiques

Dans cet esprit, certains de nos résidents handicapés mentaux participent aux activités musicales créées par l'association "ALTIS" : la chorale "Les Amis Chanteurs", qui se produit chaque année dans l'agglomération clermontoise lors de concerts organisés par des chorales locales. Ils ont également participé au festival national "Festivoix" à Crozon (29) en septembre 2009. D'autres ont intégré un groupe de percussions.

POURQUOI LE MÉCÉNAT VERS LE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap ressentent avec encore plus de difficultés les périodes difficiles vécues actuellement par tous.

Si les entreprises sont, elles aussi, amenées à réduire leurs dépenses, le mécénat social est une solution d'avenir pour leur générosité. Elles peuvent recentrer celle-ci et la réaliser pour les personnes défavorisées de la société et offrir, ainsi, un véritable engagement social, loin de l'unique recherche du profit immédiat.

ÊTRE SOLIDAIRE

ANDITOIT est une association dont le but social est reconnu.

DEVENEZ PARTENAIRES POUR CE CONCERT

Votre logo sera bien sûr reproduit sur l'ensemble de nos documents (affiches, programmes, flyers, ...).

Votre communication future pourra être en partie axée sur votre mécénat social et la reconnaissance de la personne handicapée mentale comme citoyen à part entière.

Des places gratuites vous seront offertes en échange de votre mécénat.

La liste des partenaires des concerts précédents est visible page 10

() Le bénéfice financier éventuel de la manifestation sera affecté en totalité à la création du Service d'Accueil de Jour en projet (voir page 4 : que pouvez-vous faire pour Anditoit).*

NOTRE CONCERT 2012

La ville de Clermont-Ferrand présente un important potentiel de mélomanes intéressés par des concerts de qualité (l'Orchestre d'Auvergne qui se produit chaque mois compte environ 1200 abonnés).

**Romain LELEU Trompette
Thierry ESCAICH, Orgue**

(Voir biographies pages suivantes)

Seront réunis

**En l'Église Saint-Genes-les-Carmes
à Clermont-Ferrand**

“〇〇”

Jeudi 5 AVRIL 2012 à 20 h 30

“〇〇”

UN PRIX DES PLACES ACCESSIBLE À TOUS :

Tarif normal : 25 €

Tarif réduit : 10 €

pour les personnes en situation de chômage, et les étudiants (sur justificatifs)
les enfants de 12 à 16 ans,
les personnes handicapées, (tarif réduit pour un accompagnateur)

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

“〇〇”

LE PROGRAMME

N'est pas défini à ce jour

Thierry ESCAICH

COMPOSITEUR ET ORGANISTE

Compositeur, organiste et improvisateur de renom international, Thierry Escaich est une figure majeure de la scène musicale contemporaine et l'une des plus originales ; il considère les trois aspects de son art comme des éléments indissociables, concourant dans un même élan à traduire un univers intérieur foisonnant, un besoin irréprensible d'expression.

Né en 1965, Thierry Escaich enseigne depuis 1992 l'improvisation et l'écriture au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, où il a lui-même remporté huit premiers prix.

Titulaire depuis 1997 de la tribune de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, où il succède à Maurice Duruflé, il se produit comme organiste dans le monde entier.



Partout, il enthousiasme le public en mêlant les œuvres du répertoire à ses propres compositions et à des improvisations. Parmi ses engagements récents et à venir, citons New York, Philadelphie, Los Angeles, Chicago, Toronto, Vancouver, Tokyo, Berlin, Vienne (Konzerthaus et Musikverein), Budapest, Saint-Pétersbourg, Londres (Proms) et de nombreux festivals français et étrangers.

Sa passion pour le cinéma l'amène à improviser régulièrement sur des films muets, à l'orgue ou au piano ; il a écrit une musique d'accompagnement pour *L'Heure suprême* de Frank Borzage (commande du Louvre en 1999).

En tant que compositeur, il se fait remarquer dès 1989 en remportant le prix de la Fondation franco-américaine Florence-Blumenthal, puis avec des œuvres comme le concerto pour saxophone *Le Chant des ténèbres* ou *Ad ultimas laudes*, pour douze voix mixtes. Son œuvre comporte aujourd'hui une centaine de pièces, qui séduisent un large public par leur refus de l'expérimentation stérile, leur hédonisme sonore, leur fièvre rythmique. Elles ont reçu de nombreuses récompenses, notamment le grand prix des Lycéens (2002), le grand prix de la Musique symphonique de la Sacem en 2004 et, à trois reprises (2003, 2006 et 2011), une Victoire de la musique dans la catégorie « Compositeur de l'année ».

S'il compose volontiers pour son propre instrument (pièces solistes, musique de chambre, deux concertos, *La Barque solaire* pour orgue et orchestre), Thierry Escaich aborde les genres et les effectifs les plus variés, toujours à la recherche de nouveaux horizons sonores. Son style si personnel transparaît aussi bien dans l'intimité de la musique de chambre que dans de vastes fresques comme *Chaconne* (2000) et *Vertiges de la croix* (2004) pour orchestre, ou *Le Dernier Évangile*, oratorio pour double chœur, orgue et orchestre (1999). Il a composé un ballet pour le New York City Ballet, créé à New York en mai 2010.

Après avoir été en résidence auprès de l'Orchestre national de Lille, de l'Orchestre de Bretagne et de l'Orchestre national de Lyon, Thierry Escaich sera compositeur associé de l'Ensemble orchestral de Paris à partir de septembre 2011. Sa musique est au répertoire de grands orchestres internationaux tels l'Orchestre de Philadelphie, l'Orchestre du Konzerthaus de Berlin, l'Orchestre du Mariinski à Saint-Pétersbourg ou l'Orchestre de Paris. Elle est défendue à travers le monde par le Chœur de Radio France, le Chœur de la BBC et des musiciens comme Christoph Eschenbach, Lothar Zagrosek, Claire-Marie Le Guay, Paul Meyer, Iveta Apkalna, John Mark Ainsley, le Trio Dali, le Quatuor Voce.

De nombreux enregistrements témoignent de son art. Comme organiste, il s'est distingué notamment avec *Organ Spectacular* (improvisations en concert). Côté composition, citons le *Concerto pour orgue n° 1* (Orchestre philharmonique de Liège, Olivier Latry, 2002, Diapason d'or de l'année), *Lettres mêlées* (Trio Wanderer, 2009), *Miroir d'ombres* (Orchestre national de Lille, Gautier et Renaud Capuçon, 2007, choc de l'année du *Monde de la Musique*), *Exultet* (ensemble vocal Sequenza 9.3, 2006) et *Les Nuits hallucinées* (Orchestre national de Lyon, David Grimal, Nora Gubisch, Thierry Escaich, Choc de *Classica*). Tous ces disques sont publiés chez Accord/Universal.

Source : <http://www.escaich.org/medias/files/bio-escaich-mai-2011.pdf>

Romain LELEU

« Nouveau phénomène de la trompette, ce jeune musicien de 27 ans simple et généreux, offre à chaque apparition une sonorité et une musicalité impressionnantes, une délicatesse et une douceur d'approche de son instrument. Il y a une sorte d'agilité et d'espèglerie dans le jeu de Romain Leleu qui ne laisse personne indifférent. »

Après avoir étudié avec Eric Aubier, il intègre à 15 ans le CNSM de Paris et reçoit en 2003 un 1er Prix de trompette mention très bien suivi par un Prix de musique de chambre mention très bien à l'unanimité. Durant son cursus, Reinhold Friedrich le remarque et l'invite dans sa classe à la Hochschule für Musik de Karlsruhe en Allemagne. Lauréat du Concours International « Festival Musical d'Automne de Jeunes Interprètes » et Prix spécial d'interprétation du Concours International « Lieksa Brass Week » en Finlande en 1999, il remporte en 2005 le 3^{ème} Prix du Concours International de Musique de Chambre de Lyon et est nommé « Révélation Classique » de l'Adami. En 2009, Romain Leleu remporte les Victoires de la Musique Classique dans la catégorie « révélation soliste instrumental ».



Digne héritier de la grande école française de trompette, Romain Leleu se produit lors d'importants festivals et sur de grandes scènes telles que le Festival de la Roque d'Anthéron, le Festival Radio-France de Montpellier, la Folle Journée de Nantes, la Folle Journée du Japon, le Festival de l'Epau, Seoul Spring Festival, Remusica Festival de Pristina, les Flâneries Musicales de Reims, le Festival d'Auvers-sur-Oise, le Festival de la Vézère, le Festival Musique de Bruxelles, le Festival de Saint Riquier, l'Auditorium du Musée d'Orsay, Salle Gaveau... Ainsi qu'en soliste avec l'Ensemble Orchestral de Paris, l'Orchestre National de Lorraine, l'Orchestre de Bretagne, l'Orchestre Régional de Cannes, l'Orchestre Régional Avignon Provence, l'Orchestre d'Auvergne, l'Orchestre Philharmonique de l'Opéra de Marseille, l'Orchestre Symphonique et Lyrique de Nancy, l'Orchestre de la Garde Républicaine, le Württembergisches Kammerorchester Heilbronn, le Slovak Sinfonietta, l'Hermitage State Orchestra de St Pétersbourg, le Baltic Chamber Orchestra... tant en France qu'à l'étranger : Suisse, Belgique, Espagne, Estonie (Estonian Concert Hall), Portugal, Turquie, Algérie, Israël, Suède, Cuba, Corée (Seoul Arts Center, Sejong Concert Hall), Japon...

Intéressé par la musique de notre époque, Romain a notamment collaboré avec Karol Beffa (créations de Subway, Nuit Etoilée et Buenos Aires), Philippe Hersant (création de Folk tunes), Martin Matalon (création de Trame XII pour trompette et orchestre)...

Chambriste passionné, Romain Leleu aime partager la scène en compagnie de Xavier Philips, Thierry Escaich, Jean-Marc Philips-Varjabédian, Graaf Mourja, Romain Guyot, Laurent Lefèvre, Emmanuel Strosser...

Romain Leleu est « Yamaha Performing Artist », lauréat de la Fondation Groupe Banque Populaire, de la Fondation Meyer et de la Fondation SAFRAN. Il est régulièrement invité par les radios et télévisions telles que France Musique, France Inter (« Carrefours de Lodéon », « Le Fou du Roi »), Radio Classique, Radio Suisse Romande, Radio Romania Muzical, France 2 (Journal Télévisé), France 3, Direct 8...

Sa discographie comprend des enregistrements parus sous les labels Aparté (Harmonia Mundi), Indésens (Codaex) et Sony.

Source : <http://www.musicaglotz.com/musiciens/leuleu-romain-trompette/>

LOCATION - VENTE DE BILLETS - PARTENAIRES

- Espace Victoire – Office de Tourisme – Place de la Victoire à Clermont-Fd
- Par correspondance au siège social de ANDITOIT, 31 rue de la Gravière 63100 Clermont-Ferrand ou sur le site : www.anditoit.org
- Clermont-Musique 9 rue Lamartine Clermont-Ferrand .
- sur place, 1 heure avant le début du concert

Les Comités d'entreprise ou d'établissement des sociétés du grand Clermont peuvent, de même, annoncer ce concert, et éventuellement prendre en charge une partie du coût des places.

Nous les en remercions par avance.

Partenaires des concerts précédents

Conseil Régional d'Auvergne
Conseil Général du Puy de Dôme
Ville de Clermont-Ferrand

Mécènes des concerts précédents



Caisse des Dépôts
Prémalliance
AG2R La Mondiale
Help Gestion
Banque CIC
Assurance MMA/Cabinet RANCY
A.D.M. Conseil
O.C.H.
Grain de Vue
Hôtel des Puys
Marco Donelli
TSD
Matussière
Laurent Motoculture

Médias

* La MONTAGNE Centre France
* RCF 63

&

Avec le soutien de
7 & 9 rue Lamartine
63000 CLERMONT-FERRAND

Contacts Presse

* Association ANDITOIT

<http://www.anditoit.org>

Christian BASSOT

Président

31 rue de la Gravière

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 06 07 43 62 04



Courriel : association.anditoit@wanadoo.fr

courriel à adresser de préférence à : president-anditoit@wanadoo.fr

* CLERMONT Musique

7 & 9 rue Lamartine

63000 CLERMONT-FERRAND

<http://www.Clermont-musique.fr>



Les Journaux, Radios locales et Télévisions peuvent nous aider en annonçant ces spectacles sur ou par leurs supports, afin d'informer le plus grand nombre de personnes et les inciter à assister à cette soirée exceptionnelle. Des places gratuites peuvent être attribuées pour des concours ou loteries.